



.....

Référence : 10-25920 - Annonce publiée le 10 février 2010 - BOAMP n° 28A, Annonce n° 45

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Pessac.

Correspondant : M. le maire, place de la Vème République B.P. 40096, 33604 Pessac Cedex.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : **hall des sports du haut-livrac - modernisation du sol de l'aire d'évolution principale - sol Linoleum Sportif.**

Type de marché de travaux : exécution.

C.P.V. - Objet principal : 44112200.

Lieu d'exécution : hall des sports du haut livrac avenue Saint Exupéry, 33600 Pessac.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

marché ordinaire unique. Aucune variante, ni option n'est autorisée. le délai d'exécution des travaux est de 1 mois et 15 jours. A titre indicatif, les travaux débiteront à compter du 12 juillet 2010 jusqu'au 31 août 2010. Aucune prestation n'est réservée au profit d'entreprises ou d'établissements visés par l'article 15 du code des marchés publics
Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : à compter du 12 juillet 2010 et jusqu'au 31 août 2010.

Cautionnement et garanties exigés : retenue de garantie de 5,000%, qui peut être remplacée par une garantie à première demande.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : articles 86 à 111 du Code des marchés publics français. Caractéristiques des prix : Prix global forfaitaire. Modalités de variation des prix : Actualisation. Modalité de règlement des comptes : via un système de gestion informatique des marchés. Le délai global de paiement est de 35 jours. Modalités de financements : Autofinancement par le budget communal.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : - en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - en qualité de membres de plusieurs groupements.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : les prestations comportent les conditions d'exécution suivantes : Par délibération du Conseil municipal du 2 juin 2005, la ville de Pessac s'est engagée dans un Agenda 21 local pour mettre en oeuvre le développement durable sur son territoire. Par cet acte, la Ville a affirmé sa volonté de promouvoir des modes de production et de consommation durables et s'est engagée dans une démarche d'achats responsables. Ainsi sont intégrées dans le présent cahier des charges des conditions particulières d'exécution environnementales. Conditions environnementales : les produits proposés devront être issus d'un fournisseur possédant la norme environnementale ISO 14001.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Situation juridique - références requises : justificatifs à produire : Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ; Attestation sur l'honneur en application des articles 43, 44 et 45 du Code des Marchés Publics Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 5212-1 à 4 du code du travail.

Capacité économique et financière - références requises : justificatifs à produire : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : justificatifs à produire : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature ; Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ;. Qualification Qualibat 6263, 6242, 6233 seront appréciées. Pour chaque certificat précité, l'organisme acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- valeur technique : 60 % ;

- prix : 40 %.

Une enchère électronique ne sera pas effectuée.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 2 mars 2010, à 16 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice : 2010PA02.

Renseignements complémentaires : les critères de sélection des candidatures sont les suivants : 1- capacités professionnelles 2- garanties et capacités techniques et financières. Les candidats doivent transmettre leur offre, au service marchés publics, 2 rue Eugène et Marc Dulout, 33600 Pessac, sous pli cacheté portant les mentions "Hall des sports du Haut-Livrac, modernisation du sol de l'aire d'évolution principale, sol linoléum sportif - ne pas ouvrir", par

voie postale par pli recommandé avec avis de réception postal ou être remis contre récépissé. Horaires d'ouverture de l'hôtel de ville et du service marchés publics : lundi de 13 h 30 à 19 h et du mardi au vendredi de 8 h 30 à 17 h. Conformément à la législation française, l'ouverture des offres n'est pas publique. Dématérialisation des procédures : l'organisme acheteur préconise la transmission des plis par voie papier. Il accepte cependant les plis adressés par d'autres moyens permettant d'en garantir la confidentialité et la date de réception. Le fuseau horaire de référence sera celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants : Les candidats transmettront leurs réponses dans des formats de fichiers identiques à ceux des documents constituant le dossier de consultation des entreprises (Dce). Formats acceptés : PDF, Microsoft Office (version office 97 minimum), Open Office. Ils veilleront à utiliser des polices standards courantes (Arial, Times New Roman) et à limiter la transmission des documents aux seuls documents demandés à l'article 5 du présent règlement de consultation. Le niveau minimum de signature électronique exigé des candidats est le Niveau II (équivalent classe 3) de la PRIS V1 (Politique de Référencement Intersectoriel de Sécurité). Le certificat de signature utilisé doit être référencé sur la liste disponible à l'adresse suivante : <http://www.entreprises.minefe.gouv.fr/certificats/>. Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Il est conseillé aux candidats de soumettre leurs documents à un anti-virus avant envoi. Les documents transmis par voie électronique seront re-matérialisés après l'ouverture des plis et pourront faire l'objet d'une signature manuscrite.

Le présent marché a un caractère périodique : non.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 5 février 2010.

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : VILLE DE PESSAC.

service des Marchés Publics 2 rue Eugène et Marc Dulout B.P. 40096, 33604 Pessac Cedex, adresse internet : <http://www.pessac.marco-web.fr>.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : VILLE DE PESSAC.

Correspondant : M. Philippot direction Générale Aménagement et Cadre de Vie Direction des Batiments Place de la Vème République B.P. 40096, 33604 Pessac Cedex, tél. : 05-57-02-20-17.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : VILLE DE PESSAC.

Correspondant : Service des Marchés Publics service des Marchés Publics 2 rue Eugène et Marc Dulout B.P. 40096, 33604 Pessac Cedex, tél. : 05-57-02-20-76.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : VILLE DE PESSAC.

direction Générale Aménagement et Cadre de Vie Direction des Batiments 2e étage Place de la Vème République B.P. 40096, 33604 Pessac Cedex, adresse internet : <http://www.pessac.marco-web.fr>.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux 9 rue Tastet, 33000 Bordeaux, tél. : 05-56-99-38-00.

Organe chargé des procédures de médiation : Comité inter-régional de règlement amiable des litiges, préfecture de la région Aquitaine 4b esplanade Charles de Gaulle, 33077 Bordeaux, tél. : 05-56-90-65-30, télécopieur : 05-56-90-65-00.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : les entrepreneurs ou prestataires ayant candidaté au

présent marché sont recevables à former une requête en référé précontractuel dans les seize jours à compter de la réception de ce courrier, devant le juge des référés du tribunal administratif de Bordeaux. Ils sont également recevables à former un recours contre le contrat devant la juridiction visée ci-dessus dans un délai de un mois à la publication de l'avis d'attribution au JOUE ou dans un délai de six mois à compter de la conclusion du contrat.